

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

Suppl. au n° 191 Novembre 2008

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €



Élections CAPD CAPN

Plus que quelques jours !

Pour l'instant sur 482 inscrits en Lozère,

- 399 votent *à l'IA, par la poste, AVANT le 2 décembre* : 226 votes (56,6 %) sont arrivés au 21 novembre ;
- 83 voteront *dans les écoles de 8 classes et plus, le 2 décembre.*

Voir infos en pages intérieures

Dans le contexte actuel, et pour faire avancer l'action, la participation doit être massive : ce scrutin sera regardé à la loupe par notre ministre et par les administrations locales (préfecture, IA...).

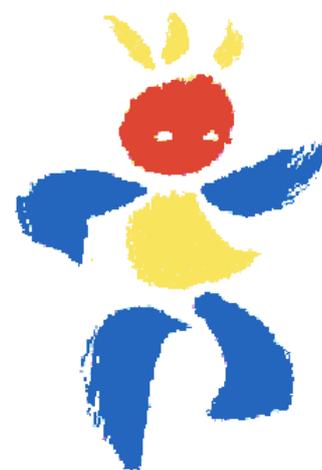
Gageons qu'une abstention en progression par rapport au scrutin de 2005 sera exploitée médiatiquement par le ministère : ne lui faisons pas ce cadeau-là !

Ne dispersez pas vos voix vers des syndicats absents des actions menées et de votre vie professionnelle :

renforcez le syndicalisme Unitaire majoritaire en votant pour les listes SNUipp-FSU conduites par

Sandrine Baumlé (CAPD)

Gilles Moindrot (CAPN)



Manifestation

Jeudi 27 novembre

17 h 30

Rassemblement
devant la Mairie de
Mende

***Sans le Service Public,
il n'y aura plus d'avenir
pour Mende, et au-delà
pour le département.***

SOMMAIRE

- Élections professionnelles* : informations pour le vote p. 2
- Élections professionnelles* : informations pour le vote ; des négociations ! p. 3
- Agir Ensemble* : Manifestation le 27 novembre ; Élections IUFM p. 4

Élections CAPD CAPN

Vote par correspondance (cachet de la poste obligatoire) à l'inspection académique

Je vote obligatoirement par voie postale, si je suis :

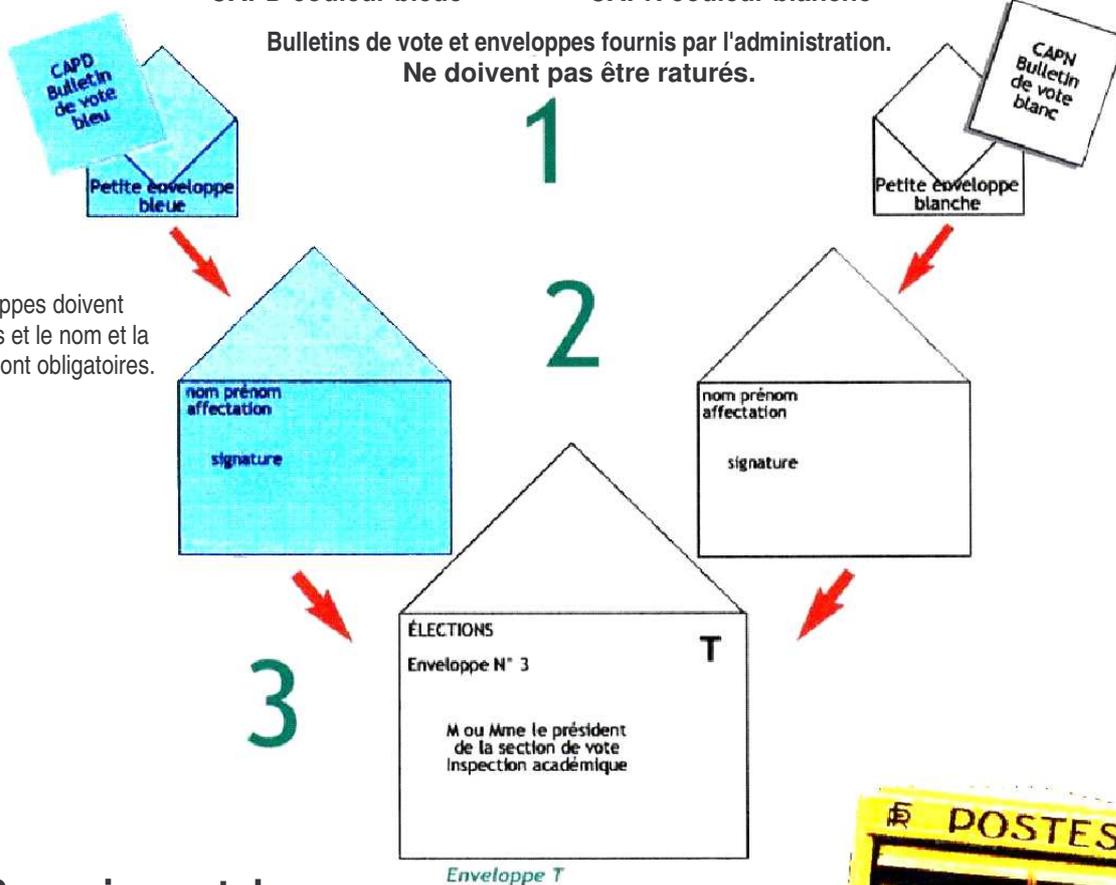
- dans une école de moins de 8 classes, • titulaire remplaçant (brigade ou ZIL), • en congé longue maladie, congé longue durée, congé parental, congé formation, congé mobilité, congé administratif, détaché, MAD, • en stage long (CAPASH), • en réemploi ou réadaptation, conseiller(e) pédagogique départemental(e) ou de circonscription, • en RASED, • en IME, IMPro, ITEP
- en poste à l'IUFM, au CDDP, • en SEGPA et UPI.

2 votes à émettre

CAPD couleur bleue

CAPN couleur blanche

Bulletins de vote et enveloppes fournis par l'administration.
Ne doivent pas être raturés.



Les enveloppes doivent être collées et le nom et la signature sont obligatoires.

Par voie postale uniquement !

Attention, votre vote doit être arrivé à l'IA avant le mardi 2 décembre.

Vote le 2 décembre dans les écoles de 8 classes et plus, de 9 h. à 15 h.

Je vote à l'école

Vérifier votre inscription sur la liste électorale affichée à l'école : directeur (trice), adjoint(e), poste fractionné rattaché à l'école, EMALA, TICE rattachés à l'école ...

En cas d'absence le jour du scrutin pour quelque raison que ce soit :

- congé de maladie,
- congé de maternité,
- stage (si vous ne pouvez pas passer à l'école le jour du vote aux horaires d'ouverture du scrutin)

vous devez voter **par voie postale adressée au directeur**, président de votre section de vote.

Attention, assurez-vous de disposer suffisamment tôt du matériel nécessaire (enveloppes et bulletins réglementaires)

Envoi parvenu, **par voie postale**, avant le **2 décembre - 15h.**

Les deux listes électorales

CAPN et CAPD doivent être **émargées** par les **seuls** présents le jour du scrutin.

Dans tous les cas, n'omettez pas de :

- 1 - signer l'enveloppe n° 2 ;
- 2 - coller les enveloppes gommées.

2 votes à émettre :

CAPD couleur bleue

CAPN couleur blanche

Bulletins de vote
sans rature ni marque
d'aucune sorte.

Les Résultats en Lozère depuis la création du SNUipp

CAPD	1993	1996	1999	2002	2005
INSCRITS :	500	493	479	478	474
VOTANTS :	441(88,2%)	436(88,4%)	440 (91,8%)	398 (83,3%)	369 (77,8%)
BLANCS et NULS :	18	12	10	10	11
EXPRIMES :	423	428	430	388	358
SNUIPP-FSU :	241 (56,9%)	283 (66,1%)	297 (69 %)	243 (62,6%)	242 (67,6%)
SE-FEN :	182 (43%)	145 (33,8%)	133 (30,9%)	145 (37,4%)	116 (32,4%)
CAPN	1993	1996	1999	2002	2005
INSCRITS :	500	493	479	478	474
VOTANTS :	436(87,2 %)	439(89 %)	437(91,2%)	393(82,2%)	365(77%)
BLANCS et NULS :	13	7	9	9	10
EXPRIMES :	423	432	428	384	355
SNUIPP-FSU :	230 (54,4 %)	284 (65,7 %)	277 (64,7%)	225 (58,6%)	225 (63,4%)
SE-FEN :	162 (38,3 %)	132 (30,5 %)	119 (27,8%)	124 (32,3%)	98 (27,6%)
Divers :	30 (7 %)	14 (3,2 %)	30 (7 %)	30 (8 %)	32 (9 %)

Assez de dérision et de mépris : des négociations !

Près de 70% des enseignants des écoles élémentaires et maternelles étaient en grève le jeudi 20. Près de 200 000 enseignants ont signé la pétition pour sauvegarder les RASED, des dizaines de milliers signent la pétition en faveur de l'école maternelle...

Le ministre restera-t-il sourd au message que lui envoient plusieurs centaines de milliers d'enseignants ? Continuera-t-il de se refuser à tout dialogue social ?

Le **SNUipp** demande solennellement au ministre de prendre la mesure de la colère et du rejet que provoque sa politique éducative et budgétaire. Il lui demande de cesser de se dérober à toute négociation avec les organisations syndicales qui représentent plus de 80 % des enseignants des écoles.

Pourquoi le ministère de l'Education Nationale adopte-t-il la culture du refus de la négociation alors que des négociations sont engagées dans d'autres secteurs ?

La dérision et le mépris affichés vis-à-vis des personnels ne peuvent constituer une politique.

Le ministre doit avoir la sagesse d'abandonner les faux-fuyants qu'il utilise sur les suppressions de postes, la remise en cause de la maternelle, le passage en force sur les Epep, la mise en concurrence des écoles ou la suppression des Rased, d'engager de véritables discussions et de revenir sur ses décisions unilatérales.

Le **SNUipp** exige du ministre, dans un délai de 5 jours à compter du 21 novembre une réponse à ces attentes de notre profession.

Sans réponse de sa part, il appellera avec les autres organisations syndicales à de nouvelles actions d'ampleur.

Agir Ensemble

Jeudi 27 novembre

Manifestation à 17 H 30

Rassemblement devant la Mairie de Mende

Sans le Service Public, il n'y aura plus d'avenir pour Mende, et au-delà pour le département.

Nous sommes tous concernés

Depuis deux ans, les soi-disant réformes (Ecole et associations complémentaires, RGPP, Poste, Gendarmerie, Trésor public, Tribunal, Hôpital, ONF, EDF, France-Telecom, DDE, DDAF, DDASS, DDJS etc...) conduisent toutes à faire perdre de nombreux emplois à la ville, au département.

Cela a trois conséquences dramatiques :

- ❑ *une remise en cause de la qualité du service public sur notre territoire et le transfert des charges sur les collectivités qui devront choisir entre : augmenter les impôts ou ne plus assurer les services.*
- ❑ *des situations personnelles difficiles pour ceux qui perdent leur poste*
- ❑ *une baisse de l'emploi sur le département qui aura des conséquences immédiates sur le domaine économique et social (baisse de l'activité commerciale et artisanale en particulier)*

Cette politique a d'autres conséquences néfastes.

Nous dénoncerons particulièrement, ce jeudi, la condamnation à terme, des territoires ruraux et appellerons à une autre politique.

Premiers signataires de l'appel : FSU, UNSA, CGT, Solidaires, FCPE, Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), Ligue de l'Enseignement (FOL), Office Central de la Coopérative à l'Ecole (OCCE), Jeunesse au Plein Air (JPA), Eclaireurs de France, UL Délégués Départementaux de l'Education Nationale, etc...

Elections IUFM

La participation par site :

Aude : 40,9 %

Gard : 9,6 %

Hérault : 6,8 %

Lozère : 65,9 %

Pyrénées-Orientales : 19,2%

Académie : 15,28 %

Ont obtenu :

FSU : 72,8%

(en Lozère : 86,4%)

UNSA : 22,9%

(en Lozère : 11,1%)

SNCL : 4,2%

(en Lozère : 2,4%)

2 élus FSU (au quotient)

Julie Chabridon PE2

Montpellier

Guillaume M'Bappe Epanya

PLC2 Nîmes

Suppléants

Edmée Caillon PE2 Mende

Ariane Foissac Lienard

PLCS Montpellier

1 UNSA (au plus fort reste)

Marie Pierre Ferrandez

PE2 Montpellier

Suppléant

Maxime Fructus PLC2

Montpellier

SIGNEZ en ligne

www.sauvonslesrased.org

et

www.pourleducation.fr



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N° 0407 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin

vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.

Conformément à la loi

du 8.01.78, vous pouvez

avoir accès ou faire

effacer les informations

vous concernant

en vous adressant

au SNUipp 48 .

Publication mensuelle